

## **MODALITES D'INSCRIPTION**

La carte d'identité et le titre d'études.

Droit d'inscription : 25€ auxquels s'ajoutent 1 montant de 0,22€ par période + un complément de 0,13€ par période, plafonnés suivant le nombre de périodes.

Le droit d'inscription est de 25,00 € pour les **demandeurs d'emploi chômeurs complets indemnisés** (n° inscription du FOREM) et pour les personnes qui émarquent au **CPAS** (attestation du CPAS).

**Paiement par BANCONTACT**

## **DUREE DES ETUDES**

1 an à raison de une soirée par semaine, de 17H45 à 21H05 ou une matinée de 9h00 à 12h20.

## **TITRE DELIVRE**

Attestation de réussite pour chaque unité d'enseignement.

## **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

I.E.P.S.C.F.

Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française

Place de l'Ecole des Cadets 6 - 5000 NAMUR

Matricule 9.236.042

Tél : 081/22.29.03 – 22.92.39 - Fax : 081/23.06.82

E-mail : [info@iepscf-namur.be](mailto:info@iepscf-namur.be)

Pendant la période scolaire : de 8h30 à 12h et de 13h15 à 21h, le samedi de 8h30 à 13h30.

Pendant les congés scolaires: voir site [www.iepscf-namur.be](http://www.iepscf-namur.be)



**I.E.P.S.C.F.**  
**Namur Cadets**



## **ART FLORAL (modules)**

Étude des différentes formes de composition : compositions de fleurs naturelles ou sèches, compositions de circonstance (Toussaint, Noël, Saint-Valentin, naissance, communion, mariage, milieu de table...); décoration à l'aide de plantes vertes; initiation à l'art japonais, scandinave).

Étude des matières première et de l'outillage;

Étude des techniques de conservations des fleurs;

Étude des différentes formes de composition; réalisations de compositions ou de décorations de circonstance (Toussaint, Noël, Saint-Valentin, naissance, communion, mariage, milieu de table...); réalisations de travaux de décorations valorisant l'objet, ...



Bases de l'art floral

80 périodes

### **CONDITIONS D'ADMISSION**

CEB **ou** présenter une épreuve écrite d'admission en français de niveau CEB et être âgé de 16 ans minimum.

Compositions et décorations - Niv. 1

80 périodes

### **CONDITIONS D'ADMISSION**

- Être âgé de 16 ans minimum.
- Avoir obtenu l'attestation de réussite de l'U.F. « Fleuriste – Bases de l'art floral »
- Ou certificat 4<sup>ème</sup> TQ subdivision horticulture
- Ou graduat architecture de jardins
- Ou graduat en architecture d'intérieur.



Compositions et décorations - Niv. 2

80 périodes

### **CONDITIONS D'ADMISSION**

- Être âgé de 16 ans minimum.
- Avoir obtenu l'attestation de réussite de l'U.F. « Fleuriste – Compositions et décorations de circonstance N1 »
- Ou certificat 4<sup>ème</sup> TQ subdivision horticulture
- Ou graduat architecture de jardins
- Ou graduat en architecture d'intérieur.

